

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20240124-D-06-2024-DE
Date de télétransmission : 25/01/2024
Date de réception préfecture : 25/01/2024

Nombre de conseillers

en exercice : 15
présents : 13
votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-quatre du mois de janvier à dix-huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 17 janvier 2024, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, Mme Séverine CHARLOT, M. Pierre ARTAUX, M. Gilles GARDIENNET, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, Mme Annie BAUMLIN, Mme Caroline DORMOY, Mme Estelle TURAN, M. Stéphane CHEVILLARD.

Absent excusé : /

Ont donné pouvoir : - M. Valentin COLLEUILLE à Mme Véronique BATISSE
- M. Romain MUNIER à M. Bruno BIDOYEN

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

FORET – VENTE DE BOIS RESINEUX SUR PIED

06/2024

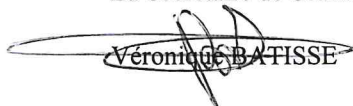
Le Maire expose au Conseil Municipal :

- qu'il convient de vendre en bloc des sapins sur pied pour un volume estimé à 1300 m³, situés sur des parcelles du « Grand Bois »,
- de fixer le prix de retrait à 40 000.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la mise en vente des résineux sur pied proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **25 janvier 2024**
Pour copie conforme :
La Secrétaire de Séance


Véronique BATISSE

En Mairie, le **25 janvier 2024**
Le Maire,

Bruno BIDOYEN